



## Dossier de Presse - 2025

**Pour le bien-être et le bien vivre des personnes déficientes visuelles**



# I - En décembre 2025, Montpellier va voir naître sa première école de chiens guides et d'assistance, directement implantée à l'est de la ville

Un projet qui s'appuie sur trois axes forts, qui vont imposer des contraintes totalement assumées :

- Le bien-être animal, qui sera au centre des valeurs de l'école.
- La réussite du binôme « chien / personne accompagnée », dont la qualité de la relation est essentielle.
- La gratuité du chien pour le bénéficiaire, imposant un modèle économique équilibré.

Le chien d'assistance apporte, aujourd'hui, des solutions variées et reconnues comme très efficaces pour de nombreuses situations concernant des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées.

Actuellement, aucune école de chiens guides ou de chiens d'assistance n'est présente dans la zone urbaine de Montpellier. Cette absence impose des contraintes géographiques majeures pour les résidents de ce territoire.

Pourtant, la forte demande annuelle (rien que pour les chiens guides)."

Pourtant, ne serait-ce que pour les chiens guides, la forte demande annuelle dans l'ex-Languedoc est estimée à une quinzaine de chiens.

## **Le chien guide : une assistance, un binôme fort avec la personne déficiente visuelle**

Le chien guide est une aide au déplacement pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Il favorise une plus grande autonomie et renforce la sécurité dans la vie quotidienne, en rendant les déplacements plus fluides, plus confortables et moins stressants.

La personne et son chien guide forment une véritable équipe, dans laquelle le maître garde toujours le contrôle.

Le chien guide facilite l'accès aux lieux et aux activités ordinaires (aller chercher les enfants à l'école, se rendre chez le médecin, au travail, ou emprunter les transports en commun, etc.), ainsi qu'aux loisirs (randonnée, footing, théâtre, restaurants...).

En France : 1,7 millions de personnes sont aveugles ou malvoyantes.

Pourtant, seuls 1 500 binômes actifs « aveugle – chien guide » sont recensés en France. Ce déficit s'explique par le faible nombre de chiens formés chaque année à l'échelle nationale : seulement 220 chiens capables d'exécuter plus d'une cinquantaine d'ordres.

Aujourd'hui, à Montpellier et dans l'ex-Languedoc-Roussillon, les personnes déficientes visuelles candidates doivent faire face à un véritable « parcours du combattant » pour obtenir un chien :

- L'école la plus proche en Occitanie est à Toulouse, avec tous les problèmes de distance que cela pose.
- Le délai d'attente est évalué à 2 ans en moyenne.

**Trois points essentiels seront au cœur de la mission de l'école :**

- La Réussite du binôme « chien / personne déficiente visuelle accompagnée » : La proximité est fondamentale.
- Le bien-être animal : Il sera garanti tout au long de son activité de chien guide et après, pour sa mise à la retraite. Cet élément clé est une priorité majeure.
- Le coût d'un chien guide : Sachant qu'il est remis gratuitement à la personne déficiente visuelle.

L'école formera, à terme, différents types de chiens d'assistance :

- Chiens d'assistance pour personnes en fauteuil roulant, atteintes de troubles autistiques, de trisomie 21 ou de handicap psychique
- Chiens écouteurs pour les personnes sourdes
- Chiens d'éveil pour les enfants atteints de troubles autistiques ou de trisomie 21
- Chiens médiateurs pour des interventions en hôpital, clinique, EHPAD ou IME
- Chiens d'assistance judiciaire

## **II - L'Ecole de chiens guide et d'assistance Montpellier Occitanie**

### **Une école hors-les-murs**

Le respect du bien-être animal est à l'origine du choix de ne pas créer de chenil et d'opter pour une école hors-les-murs. Dès leur recrutement, les chiots sont placés dans des familles d'accueil volontaires soigneusement sélectionnées.

Cette approche présente un double avantage :

- Elle assure le confort de l'animal et favorise la construction d'une relation solide entre le chien et la personne déficiente visuelle.
- Elle permet une meilleure intégration de l'école dans son environnement urbain, en garantissant notamment l'absence de nuisances sonores nocturnes pour le voisinage.

Les locaux, d'une superficie totale de 200m<sup>2</sup> (bureaux, matériels, nourriture, espaces détente pour les chiens, ...), seront situés à proximité de la zone du Millénaire, proche des transports en commun et du centre-ville, pour favoriser une mise en situation quotidienne des chiens.

**La Mairie de Montpellier est un acteur majeur de cette implantation.**

### **Le bien-être animal tout au long de la vie du chien guide**

L'association France DEFI VISION achète des chiots et les confie à un bénévole (Référent Famille d'Accueil) pour une phase de pré-éducation pouvant aller jusqu'à 18 mois. Toutes les races de chiens sont concernées, notamment le traditionnel labrador.

**Le bien-être animal** a été défini par l'Organisation mondiale de la santé animale. Il comprend le respect de cinq libertés fondamentales, notamment l'absence de faim, de soif, de peur et de stress physique et thermique, l'absence de douleur et de maladie, la liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce grâce à un environnement adapté.

Les conditions d'hébergement du chien sont particulièrement suivies, la gestion sanitaire est régulière.

La qualité du binôme « chien accompagnant / personne accompagnée », est l'objet d'une procédure de suivi pendant toute la mission d'accompagnement du chien.

#### **Pour information, ce que maîtrise le chien guide d'aveugle**

Guider son maître en toutes circonstances : de jour comme de nuit, qu'il pleuve ou qu'il vente et dans des environnements variés tels que gares, centres commerciaux, lieux de travail, ou encore à travers le transport public, etc.

#### **Pour mener à bien sa mission, un chien d'assistance apprend, durant sa formation à :**

- Se déplacer correctement à côté d'un fauteuil roulant sans en gêner la progression.
- Marcher à reculons devant le fauteuil lors d'un passage rétréci (porte, lieu encombré, etc.).
- Maintenir une position donnée, soit pour faciliter les manipulations (toilettage, soins, etc.), soit pour ne pas représenter une gêne à l'intérieur des lieux publics (commerce, bureaux, etc.).
- Ouvrir ou fermer une porte (d'entrée ou de placard), faciliter l'ouverture d'un tiroir ou encore aider à la traction d'un fauteuil roulant manuel, pour soulager la personne.
- Aider à effectuer une transaction : face à un comptoir trop haut pour la personne handicapée, le chien peut donner ou récupérer un objet qui lui est tendu.
- Aoyer sur commande pour prévenir l'entourage en cas de problème.
- Aller chercher un téléphone sans fil dans la maison.

Source : Délégation ministérielle à l'Accessibilité.

#### **Nos 3 premiers chiens**



**VASCO**



**API**



**ALYA**

## **Un parrain : Patrice CANAYER**



Patrice Canayer a marqué l'histoire du Montpellier Handball (MHB) en tant qu'entraîneur et Manager Général pendant 30 ans, cumulant un palmarès exceptionnel :

- 2 fois Champion d'Europe
- 14 fois Champion de France
- 14 fois Vainqueur de la Coupe de France
- 10 fois Champion de la Coupe de la Ligue
- 3 fois Vainqueur du Trophée des Champions

Patrice Canayer est également élu au Conseil Régional Occitanie, où il occupe les fonctions de Responsable de l'Attractivité, du Rayonnement de l'Occitanie et des Marques Régionales.

## **III- Un modèle économique qui repose sur des dons et legs**

### **3 chiffres clés :**

- Un chien guide d'aveugle revient en moyenne à 30 000€. Il est remis gracieusement à la personne déficiente visuelle.
- Il faut en moyenne 2 ans d'attente
- Un chien guide est en activité pendant 9 ans en moyenne et nécessite dix-huit mois d'éducation avant d'être remis à son maître.

Le modèle économique de France DEFI VISION est basé sur la solidarité et le mécénat. Il repose sur les dons, les legs et les partenariats avec les entreprises, dans le cadre de leur politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

La Ville de Montpellier met à notre disposition les locaux dédiés à l'école de chiens guides et d'assistance Montpellier Occitanie.

En complément, des demandes de subventions seront déposées, notamment pour accompagner le lancement de l'école.

### **Une montée en puissance sur 6 ans**

Le modèle économique se déploie en 3 phases distinctes :

- Phase de lancement (3 ans) : période de « mise sur orbite » permettant la structuration et la montée en régime progressive de l'école.
- Phase de consolidation (3 ans) : à partir de la troisième année, l'école formera 6 chiens guides par an, soit 3 de plus qu'au démarrage, et comptera un éducateur supplémentaire.
- Phase de déploiement (au-delà de 6 ans) : élargissement des activités avec la formation et l'éducation de chiens d'assistance couvrant tous les domaines liés au bien-être et à l'autonomie des personnes en situation de handicap (autres que visuel).

Dans le temps de « mise sur orbite », la recherche de dons, de legs et de partenaires sera menée auprès des entreprises, des clubs services et via différents outils de communication.

L'événementiel sera également mobilisé pour collecter des fonds, comme par exemple la soirée de bienfaisance « Les Étoiles Dans Le Noir ».

Les dons pourront être effectués en numéraire, en prestations de service ou en matériel. La recherche de legs sera initiée afin de porter ses fruits lors de la phase de « consolidation ».

La communication jouera un rôle déterminant dans le succès de l'école, et un naming pourra être envisagé pour renforcer son identité.

### **Structure du budget, les 3 premières années**

- Événementiel et dons associés : 60 % du budget
- Crowdfunding : 5 %
- Partenariats (entreprises engagées RSE) : 20 %
- Dons de fondations : 15 %

Le budget prévisionnel s'élève à :

- 132 000 € pour la 1<sup>re</sup> année
- 150 000 € pour la 2<sup>e</sup> année
- 230 000 € pour la 3<sup>e</sup> année

## **IV- Une équipe opérationnelle composée de spécialistes, voyants et non-voyants**

Le Bureau de France DEFI VISION et de l'école :

- Thierry JAMMES, Président de France DEFI VISION
- Jérôme BOSCUS, Président délégué
- Jean Paul CALVAYRAC, Secrétaire Général
- Claude HUGONNET, Trésorier

Le personnel salarié en 2025 /2026 :

- Marie FOS, Educatrice et Directrice de l'école, avec 35 ans d'expérience
- Assistant éducateur

## **V- Contacts**

- [Contact@francedefivision.fr](mailto:Contact@francedefivision.fr)

Vos interlocuteurs

- Thierry JAMMES :  [presidence@francedefivision.fr](mailto:presidence@francedefivision.fr)  
 06.15.96.10.01
- Jérôme BOSCUS : [boscusjerome@gmail.com](mailto:boscusjerome@gmail.com)
- Claude HUGONNET : [chugonnet2@gmail.com](mailto:chugonnet2@gmail.com)
- Jean-Paul CALVAYRAC : [jeanpaulcalvayrac@gmail.com](mailto:jeanpaulcalvayrac@gmail.com)



**Il a fallu plus d'un an pour créer l'École de chiens guides et d'assistance Montpellier Occitanie.**

**Aidez-nous à la développer**

**Thierry JAMMES Président**